

Sanem le 3 septembre 2020

A Monsieur le Bourgmestre
Michel Wolter
Administration Communale
de Käerjeng/Bascharage

Concerne : Enquête publique COMMODO & INCOMMODO concernant la demande N02 : 1/20/0039 présenté par la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois tendant à obtenir l'autorisation pour la construction et l'exploitation d'un parking couvert au lieu dit « Gare de Bascharage ».

Monsieur le Bourgmestre,

Après consultation des dossiers concernant le projet sus- mentionné, nous avons l'honneur de vous transmettre nos observations, remarques et questions.

Avec nos salutations distinguées.

Pour la Biergerinitiv Gemeng Suessem,



Patrizia Arendt, secrétaire
68, rue de Niederkorn
L-4990 SANEM
(GSM : 621-298-500)



Bianca Leardini, présidente
24, rue Belle Vie
L-4417 SOLEUVRE
(GSM : 661-591-913)

Observations quant au projet de P&R à la gare de Bascharage-Sanem

-Nous saluons en principe le projet destiné à multiplier par 4 le nombre d'emplacements de voitures à proximité immédiate de la gare et étant d'une importance primordiale pour l'utilisation massive actuelle de cet axe de transports publics reliant directement les deux communes à la ville de Luxembourg en un temps record de 15-20 minutes depuis la mise à double voie de cette ligne de chemin de fer.

-Nous devons cependant constater que cette destination finale est gravement hypothéquée par certains éléments du dossier et par d'autres projets d'infrastructures concomitants planifiés parallèlement.

- Il ne ressort ainsi nullement du dossier que nous avons pu consulter si le parking provisoire apparemment prévu quelque part sur le territoire de la commune de Bascharage (compte-rendu d'une réunion du 30.04.2018) :

- 1) sera accessible avant le début des travaux ;
- 2) par quelle voie d'accès il sera accessible du côté Bascharage et du côté Sanem et
- 3) à quelle distance il se situera des quais de la gare ; un tel parking provisoire semble d'ailleurs inconnu par les services concernés de la commune de Bascharage que nous avons pu consulter.

-Comme des travaux de réduction du boulevard Kennedy en zone à circulation réduite ont été décidés par la commune de Bascharage et sont prévus pour débuter parallèlement à la construction du P&R, il est à prévoir que l'accès à la gare à partir de Bascharage sera en grande partie condamné pendant des années, réduisant considérablement la fonctionnalité de la gare.

-Il en sera de même au cas où le « contournement de Bascharage » devait être construit, car la construction du pont surplombant le CR 110 et le déplacement du trajet de cette route reliant Sanem à Bascharage, nécessitera de toute évidence une fermeture de cette voie pour longtemps ; ainsi la gare de Bascharage-Sanem sera pratiquement inaccessible des deux côtés pendant une longue période de plusieurs années ; apparemment toutes les lignes de bus reliant Sanem à Bascharage, en passant par la gare, devraient être déviées par Niederkorn.

-Indépendamment de ces considérations, il sera un fait que le contournement de Bascharage (qui ne comprendra pas d'accès à la gare) concurrencera définitivement et sérieusement la voie de chemin de fer vers Luxembourg, de sorte qu'il faut se demander si le projet de quadruplement des stationnements à la gare de Bascharage-Sanem a encore une quelconque utilité si ce contournement devait être construit ou du moins s'il n'est pas surdimensionné.

-Tant que ces questions ne seront pas résolues positivement dans l'intérêt des usagers de la gare de Bascharage-Sanem nous nous opposons à ce projet parce que les nuisances qu'il apportera pour son environnement naturel d'après le dossier sont disproportionnées par rapport à son utilité.